

Travailleur·euses immigré·es en Suisse



Lettres ouvertes

De Katharine Dominicé,
Suisse, 2023, 61'

De 1931 à 2002, la Suisse a délivré quelque six millions d'autorisations de séjour saisonnier, appelées permis «A», à des travailleur·euse·s immigré·e·s. Ce statut imposait des règles drastiques. Ils n'avaient pas le droit de faire venir leur famille, et leur séjour en Suisse était limité à 9 mois par an. Dans une série de lettres ouvertes, d'ancien·ne·s saisonnier·ière·s et leurs enfants racontent l'impact que ce système a eu sur leur existence. Il reste palpable et sa divulgation questionne l'étrange indifférence qui fut celle des Suisses face à ces êtres humains voués à bâtir leur pays et à se rendre invisibles dans le même temps.

*Dans quelles conditions les travailleur·euses
étranger·ères en Suisse ont-ils·elles travaillé ?*

Née à Genève en 1979, Katharine Dominicé suit une formation comme réalisatrice cinéma à l'Institut des Arts de Diffusion en Belgique. Elle travaille quelques années dans la production cinématographique avant de réaliser ses propres films, *Soeurs* et *Les Années Schwarzenbach*. Dans ses oeuvres, elle s'intéresse à des sujets liés à la justice sociale et à l'identité culturelle de son pays. Depuis 2019, elle gère la structure de production *Gena John and the Kids*.

Le statut de saisonnier·ère

Adoptée en 1931 et entrée en vigueur en 1934, la première loi fédérale sur le séjour des étrangers en Suisse établit le statut de saisonnier·ères, dont les conditions violent plusieurs droits humains.

Ce permis fut créé dans un contexte économique nécessitant de la **main d'œuvre** pour la construction de tunnels et barrages, mais sur fond d'un contexte politique de craintes de la "**surpopulation étrangère**".

Ainsi, les détenteur·trices d'un permis A voient leur séjour en Suisse limité à une durée de 9 mois et conditionné à la détention d'un contrat de travail, avec un employeur unique. Leur irrégularité empêche l'accès aux logements et à la scolarité.

Le rapprochement familial étant interdit, de nombreuses familles furent séparées des mois durant, alors que d'autres vécurent cachés, créant une génération de dénommés "**enfants du placard**".

Conditions de travail

Issu·es principalement d'Italie puis du reste de l'Europe méridionale (Portugal, Espagne, Yougoslavie) dès les années 1960, les travailleurs et travailleuses quittèrent leur pays pour une multitude de raisons: manque d'opportunités professionnelles, pauvreté, situations politiques oppressantes, etc. A leur retour chaque année, les saisonniers et saisonnières se voient soumis·es à des procédures et **examens médicaux** humiliants à la frontière.



Baraquements à Genève. Lettres ouvertes, 2023

Ces discriminations s'ajoutent à des difficultés additionnelles et non négligeables au niveau des impôts, de l'assurance chômage et assurance maladie. Entassé·es dans des "**baraques**" en bois vétustes, les travailleur·euses sont logés dans des conditions déplorables, souvent clandestinement.

Engagé·es dans les secteurs les plus pénibles et dangereux, désertés par les travailleurs·euses suisses, les saisonnières et saisonniers se retrouvent sur-représentés parmi les victimes d'accidents et de maladies professionnelles.

C'est à partir de 1970 qu'il·elles s'engagent dans des luttes pour améliorer leurs conditions de vie. Initialement réticents à toute remise en cause de la paix du travail, les syndicats soutinrent finalement les salarié·es immigré·es. Cette vague de contestation ouvrière prit la forme de nombreuses **grèves, manifestations et blocages de chantiers**, notamment en opposition aux initiatives Schwarzenbach proposées à cette période.

Xénophobie et initiatives anti-étrangers

Les initiatives contre la surpopulation étrangère, dites **Schwarzenbach**, furent portées par un courant xénophobe dans les années 1960 et 1970 en vue de préserver l'identité nationale Suisse, alors que les immigrés représentaient environ 1 des 6 millions d'habitants du pays.

1965

1ère initiative « contre l'emprise étrangère » lancée dans le canton de Zurich, puis refusée massivement

1974

Initiative populaire fédérale « contre l'emprise étrangère et le surpeuplement de la Suisse » refusée à 65,8%

1988

Initiative populaire fédérale « Pour la limitation de l'immigration » refusée à 67,3%

1970

Initiative populaire fédérale « contre l'emprise étrangère » (Initiative Schwarzenbach), visant à limiter le quota d'étranger-ères à 10% de la population (excepté à Genève). Refusée par 54% de non, dans une votation aux taux de participation record (75%)

1977

« 4e initiative populaire fédérale contre l'emprise étrangère » refusée à 70,5%

2000

Initiative populaire fédérale « Pour une réglementation de l'immigration, » visant à limiter le quota d'étranger-ères à 18 % de la population. Refusée à 63,8%

Malgré leurs échecs, ces initiatives ne restent pas sans incidence sur la politique migratoire Suisse, et furent suivies par d'autres initiatives xénophobes dans les décennies qui suivent, justifiant la mise en place du principe de **quotas d'immigration**, mais entraînant aussi de nombreuses **mobilisations solidaires**.



500.000 expulsés
Ferez-vous leur travail ?
NON

Votation fédérale du 20 octobre

500.000 expulsés, Ferez-vous leur travail? Non, Votation fédérale du 20 octobre | Mistral, ASC - CAG, Neuchâtel | Comité romand contre l'expulsion de 500 000 étrangers (Genève), [1974]

Pour aller plus loin

Publication éditée à l'occasion de l'exposition "Nous, saisonniers, saisonnières... Genève 1931-2019", initiée par la Ville de Genève, conçue et réalisée par les Archives contestataires, le Collège du travail et Rosa Brux (2019)

Celeste, l'enfant du placard: La migration italienne en Suisse
Bande dessinée par Pierdomenico Bortone et Cecilia Bozzoli (2021)